ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE JEAN-MARC LEMAIRE

Fiche d’inscription (Année 2022-2023)

Jour : Heure : à déterminer avec l’éducateur

Instrument :

Référence de l’instrument :

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

(Obligatoire pour les enfants et adolescents)

Téléphone portable :

Scolarisation au Touquet : □ oui □ non

Tél port père : tél port mère :

Tél grands parents :

Mail :

J’autorise la publication de photos : □ oui □ non

Attention : l’année scolaire se compose de 3 trimestres obligatoires et un 4ème obligatoire en fonction des intervenants.

Rappel : un trimestre se compose de 8 cours minimum

Toute absence non signalée 24 h à l’avance impliquera la facturation du cours.

 (Pièce à joindre lors de l’inscription : facture EDF, eau…)

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

JEAN-MARC LEMAIRE

FAMILLE : .…………….………………………………………………………………………

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| NOM | Prénom | Date de naissance | Instrument | Scolarisation :1. Le Touquet
2. Extérieur
 |
| Personnel | Loué | Référence |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

*« L’école municipale de musique Jean-Marc Lemaire traite vos données dans le cadre de la gestion des inscriptions aux cours de musique. Ce traitement repose sur une mission d’intérêt public. Les données sont traitées uniquement par l’école municipale de musique ainsi que par le Trésor Public . Elles sont conservées durant le temps de scolarisation à l’école de musique. Passé ce délai, elles seront détruites et/ou archivées définitivement dans le cadre des règles légales de conservation. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d’accès, de rectification, d’effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements.  Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d’un motif légitime et si aucune une obligation légale ne s’y oppose. Pour exercer vos droits, cliquez ici*[*https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/letouquet*](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/letouquet) *.Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (*[*www.cnil.fr*](http://www.cnil.fr)*) si vous le  jugez utile. Pour tout renseignement sur la protection de vos données, contactez le service informatique de la Ville du Touquet-Paris-Plage.»*